



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M***22050046***

Tribunal de l'entreprise de Liège

11 AVR. 2022

Greffe
Division HuyN° d'entreprise : **0424 440 227**

Nom

(en entier) : **SOGETIM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Bois de la Croix Claire 42 à 4550 Nandrin****Objet de l'acte : Nominations**

Extraît du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 01.12.2021

Après avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité des actions présentes ou représentées, de prolonger les mandats des administrateurs :

- Monsieur Mathieu SALMON, domicilié Place Verhaeren 15 à 4100 Seraing, numéro national 86.07.12-047.90, Administrateur.

- Madame Blockx Joëlle, domiciliée Bois de la Croix Claire 42 à 4550 Nandrin, numéro national 58.06.07-226.48, Administrateur délégué.

Les mandats des administrateurs prennent cours ce jour pour une durée de six ans maximums qui expirera le 30/11/2027.

Monsieur Mathieu SALMON et Madame Blockx Joëlle acceptent les mandats qui leur sont conférés.

Madame Joëlle Blockx
Administrateur délégué

Annexe : (1) Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01.12.2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).